



PRÉFECTURE DE SAINT-BARTHÉLEMY ET SAINT-MARTIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Bulletin n°110

Information « coronavirus »

Point de situation COVID-19– Saint-Martin et Saint-Barthélemy
Semaine du lundi 22 au dimanche 28 février

Situation sanitaire

Saint Martin : Pour la semaine du 22 au 28 février 2021 (semaine 08), **on dénombre 26 nouveaux cas sur le territoire de Saint-Martin contre 51 en semaine 07**. En prenant en compte les données consolidées des semaines précédentes, **cela porte à 1 571 le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés sur le territoire**.

Saint-Barthélemy : **le nombre de nouveaux cas est de 59 (contre 64 en semaine 07)**. Cela porte à **638 le nombre de cas cumulés de coronavirus confirmés**.

Hospitalisés et décédés

Le CH Louis-Constant Fleming reste très mobilisé pour la gestion de la crise. Au 1er mars, 2 patients confirmés Covid sont hospitalisés dans le service de médecine de l'établissement.

Nombre de tests

À Saint-Martin : 806 tests supplémentaires ont été réalisés (PCR et antigéniques faits par les professionnels de santé du territoire), pour un total de 22 204 tests enregistrés¹.

Le drive installé derrière le Mac DO reste ouvert du lundi au vendredi, de 7h à 11h.

Le drive porté par la croix rouge, accessible à Hope Estate, est réservé aux voyageurs et aux touristes hébergés côté français. Il propose des tests PCR le matin, de 8h à 11h puis des tests antigéniques à partir de 11h30 jusqu'à 14H00 et le samedi de 8h à 12h pour les tests PCR et antigéniques.

À Saint-Barthélemy :

1 107 tests supplémentaires ont été réalisés (PCR et antigéniques faits par les professionnels de santé du territoire), pour un total de 19 114 tests enregistrés².

1 Tient compte de la mise à jour des données SIDEPA en semaine 07

*point de vigilance : la taille de la population à Saint-Martin est de 35 750 habitants. A partir de 4 cas positifs, le seuil de vigilance du taux d'incidence de 10/100 000 habitants est dépassé. L'interprétation des taux d'incidence doit être conjointe avec l'interprétation du taux de positivité et de l'identification de chaîne de transmission secondaire ou de cas groupés à risque de diffusion communautaire (non maîtrisé).

2 *point de vigilance : la taille de la population à Saint-Martin est de 35 750 habitants. A partir de 4 cas positifs, le seuil d'incidence de vigilance de 10/100 000 habitants est dépassé. L'interprétation des taux d'incidence doit être conjointe avec l'interprétation du taux de positivité et de l'identification de chaîne de transmission secondaire ou de cas groupés à risque de diffusion communautaire (non maîtrisé).

Suivi des indicateurs

L'ARS suit avec vigilance les indicateurs mis en place pour la surveillance du déconfinement :

-Le taux d'incidence qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants. Un taux d'incidence élevé traduit le développement de clusters ou une circulation virale active.

-Le taux de positivité qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 / le nombre de tests réalisés sur une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %.

À Saint-Martin,

Les indicateurs épidémiologiques montrent une situation stable cette semaine par rapport à la semaine dernière, mais confirment néanmoins que le virus continue de circuler activement sur le territoire.

- Le taux d'incidence hebdomadaire est en diminution par rapport à la semaine dernière mais reste proche du seuil d'alerte* s'établissant à **72,74/100 000** habitants en semaine 08 contre 143/100 000 habitants semaine 07.
- Le taux de positivité hebdomadaire, de **3,23%**, est en diminution par rapport à la semaine dernière, (vs 4,65% en S07) et reste sous le seuil de vigilance*.

L'évolution favorable des indicateurs doit nous encourager à poursuivre les efforts, sachant que cette semaine les plus de 15-44 ans sont la classe d'âge qui a le taux le plus élevé avec 105/100 000 habitants.

Cette semaine **3 nouveaux cas de variant 20I/501Y.V1** (variant anglais) du SARS-CoV2 ont été confirmés à Saint-Martin, ce qui représente 12% du nombre des nouvelles contaminations (VS 12 en semaine 07 soit 23,5%).

La situation bien que stabilisée reste préoccupante : l'émergence de nouveaux variants plus contagieux, la persistance des rotations aériennes inter îles et en provenance de l'étranger, etc. sont autant de facteurs de risque d'une reprise des contaminations. D'autre part la baisse du nombre de tests, cette semaine, est en rapport avec la diminution du nombre de touristes sur le territoire. Pour rappel, les voyageurs en provenance de la métropole doivent justifier d'un motif impérieux et être munis d'un test PCR négatif de moins de 72 h en arrivant sur le territoire. Ils doivent respecter un isolement de 7 jours au terme duquel ils devront refaire un test PCR.

La détection précoce des cas positifs, reste une priorité pour les équipes de la cellule RIPOSTE en charge du contact-tracing et est un gage de réussite dans la rupture rapide des chaînes de transmission de la maladie, tout comme le respect des gestes barrières et des mesures d'isolement. La transmission du virus se fait très souvent dans la sphère privée (événements familiaux, amicaux) ou la sphère professionnelle

Le virus en mutation, présent sur l'île, est réputé pour sa diffusion plus rapide. Il est par conséquent encore plus important de redoubler d'attention dans l'application des gestes barrières en se tenant à 2 mètres au lieu de 1 mètre, en respectant les consignes d'isolement portées à 10 jours pour le variant anglais et en portant des masques considérés comme plus efficaces car répondant à une norme de filtration élevée, à savoir les masques chirurgicaux ou grand public en tissu fabriqué selon la norme AFNOR SPEC S76-001 de catégorie 1.

Concernant les variants, la levée de l'isolement est désormais conditionnée, pour les cas confirmés, à l'obtention d'un résultat de test négatif. Si le test est positif, l'isolement est prolongé de 7 jours après ce résultat.

Au 01 mars, il n'y a pas de cluster actif sur le territoire.

À Saint-Barthélemy,

- Le taux d'incidence est de **602,47/100 000 habitants** versus 653/100 000 en semaine 07. La classe d'âge présentant le taux d'incidence le plus élevé est celle des 0-14 ans (740/100 000 hab). Chez les plus de 65 ans, le taux d'incidence reste de 434/100 000 habitants.
- Le taux de positivité est stable et supérieur au seuil de vigilance* avec un taux de **5,33%** (vs 6,1% en semaine 07).

Cette semaine **10 nouveaux cas de variant 20I/501Y.V1** (variant anglais) du SARS-CoV2 ont été confirmés à Saint-Barthélemy, ce qui représente 16,95% du nombre de nouvelles contaminations (VS 6 en semaine 07 soit 9,37%).

Au 1er mars, 2 clusters dans un collège ont été enregistrés et sont en cours d'investigation, ils sont de criticité élevée et regroupe 22 cas.

Vaccination

Saint-Martin :

La vaccination continue à Saint-Martin et concerne les personnes de plus de 75 ans et désormais les personnes de tous âges atteintes d'une maladie chronique ou d'obésité. Les professionnels de santé au sens large (soignants des établissements et libéraux, administratifs des établissements de santé et médico-sociaux, transporteurs sanitaires, pompiers) sont aussi invités à se faire vacciner. Le vaccin Astra Zeneca, dit plus classique car basé sur le principe d'un virus inactivé et non de l'ARN messager, arrive sur le territoire. Il pourra être réalisé en ville par les médecins traitants, les pharmaciens, les infirmiers et les sages-femmes dans les prochaines semaines et dans les centres de vaccination. Le centre de vaccination se situe toujours à l'hôpital Louis Constant Fleming et reçoit sur rendez-vous du mardi au vendredi, le matin et l'après-midi.

Le centre de vaccination se situe toujours à l'hôpital Louis-Constant Fleming et reçoit sur rendez-vous du mardi au vendredi, le matin et l'après-midi. Depuis le démarrage de la campagne de vaccination, le 13 janvier, 711 personnes ont reçu leur première injection et 103 personnes ont reçu leur deuxième injection.

Saint-Barth :

Saint-Barthélemy, la vaccination est réalisée depuis le 21 janvier pour les mêmes publics prioritaires qu'à Saint-Martin sur rendez-vous au centre médico-social et au CH de BRUYN :
 Hôpital de Bruyn : démarrage le 21 janvier – 36 deuxièmes injections réalisées à ce jour
 CMS (porté par la COM) : démarrage le 28 janvier – 276 injections et 92 à venir sur la semaine 9

Le vaccin Astra Zeneca va aussi être disponible prochainement à Saint-Barthélemy et pourra aussi être fait en ville.

Les modalités de prise de RV dans les centres de vaccination pour les personnes prioritaires et résidentes dans les îles du nord sont :

- Une inscription en ligne via internet, via les plateformes de e-RDV choisies par ces centres de vaccination, sur le site de Santé.fr ;
- Une inscription via son médecin traitant ;
- Une inscription via un numéro d'appel unique pour notre région (Guadeloupe et îles du Nord) sur la plateforme dédiée au public et aux professionnels « TAP/RIPOSTE COVID 19 » au 05 90 99 14 74 du lundi au dimanche de 8H à 17H.

Conseils à la population

La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74, a évolué avec une nouvelle cellule, afin de répondre au mieux à la stratégie nationale reposant sur trois piliers « Tester Alerter Protéger (TAP) ». Si vous souhaitez vous faire vacciner, que vous répondez aux critères ou que vous êtes médecins volontaires nous recensons vos demandes.

Les personnes fragiles, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. Ces personnes sont appelées à fortement privilégier les tests PCR plutôt que les tests antigéniques, réputés moins sensibles.

En cas de suspicion de contamination, avec ou sans symptômes, il est impératif de ne pas se déplacer au cabinet de son médecin. Il faut le joindre préalablement par téléphone.

En lien avec les partenaires de l'assurance maladie (CGSS) et Santé Publique France, elle réalise un travail d'enquête très important pour identifier les cas contacts et pour des demandes d'information sur les modalités des dépistages (difficultés pour les rendez-vous avec les laboratoires, coordonnées des centres de dépistages, planning des dépistages itinérants dans les communes, dépistage pour les vols métropole ou Antilles, mesures de prévention à mettre en place dans les entreprises et les procédures pour faire tester les salariés, les conduites à tenir pour les personnes contacts, demandes de dépistages dans les établissements publics ou privés...). La plateforme continue à traiter un nombre important d'appels et à suivre le respect des mesures d'isolement.